Modèle d'attestation assureur
Fonds d'urgence grêle 2022 – DDT 32
Dépôt des dossiers au 15 novembre 2022 dernier délai

Siret :	
Raison sociale du demandeur :	

Années avec pertes de récolte indemnisées de 2019 à 2021

Indiquer les années où il y a eu une indemnisation par l'assurance de pertes de récoltes pour sinistre climatique, quel que soit l'atelier concerné :

☐ 2019 ☐ 2020 ☐ 2021

Soit un nombre d'années avec indemnisation de : (indiquer 0 à 3 selon le cas)

Attestation des données par l'assureur

Nom de la société d'assurance :

Nom du signataire :

Qualité du signataire :

J'atteste sur l'honneur de la sincérité des éléments renseignés ci-dessus

Date : **Signature et cachet de l'assureur:**